

Communiqué de presse du 1er mars 2019

## **PROMETERRE SALUE LA POSITION DU CONSEIL FEDERAL SUR LES INITIATIVES « PHYTOS »**

Prométerre prend acte avec satisfaction du rejet par le gouvernement de l'initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse », tout comme il l'avait déjà fait en décembre au sujet de l'initiative « Eau propre ». L'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre se réjouit que le Gouvernement soutienne ainsi les agriculteurs suisses qui, pour nourrir la population, ne cessent de faire évoluer leurs pratiques dans le but de réduire l'usage des produits de traitement des plantes.

Le Conseil fédéral a recommandé mercredi au Parlement de rejeter l'initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse ». Prométerre est satisfaite de constater que Berne rappelle l'engagement permanent des agriculteurs en faveur de la réduction de l'emploi de produits phytosanitaires. Cette initiative mettrait en péril l'agriculture suisse et entraînerait une augmentation des produits importés, dont les normes de production sont difficilement contrôlables. Prométerre est également satisfaite que le Conseil fédéral recommande le rejet de ce texte sans contre-projet. L'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre estime que le plan fédéral de réduction de l'emploi des produits phytosanitaires, dont les cantons ont entamé la mise en œuvre, permet de répondre de manière suffisante aux exigences des initiants.

D'autre part, juste avant Noël, le Conseil fédéral a rendu public son message sur l'initiative « Pour une eau potable propre et une alimentation saine ». Il conclut au rejet de ce texte jugé « disproportionné » et « inquiétant » pour ses conséquences à long terme sur l'agriculture et le secteur agroalimentaire suisses. Il juge l'élaboration d'un contre-projet inutile, considérant que les mêmes objectifs peuvent être atteints via le projet de politique agricole PA22+ présenté récemment, ainsi qu'avec le plan d'action national de réduction des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires. Prométerre se réjouit de la sagesse de cette prise de position, en soulignant que la qualité élevée de l'eau potable en Suisse ne justifie en rien une initiative aussi excessive. Ce texte vise, rappelons-le, à exclure du bénéfice des paiements directs les agriculteurs qui feraient usage de produits phytosanitaires et/ou ne seraient pas en mesure de nourrir en totalité leur bétail avec le fourrage de leur propre exploitation. Son acceptation porterait atteinte à la production indigène, animale en particulier, et accentuerait encore notre dépendance des importations.

Si elle rejette avec vigueur l'une et l'autre de ces initiatives, Prométerre s'engage avec non moins de détermination en faveur d'une agriculture raisonnée, faisant un usage parcimonieux et maîtrisé des produits phytosanitaires, de manière à pouvoir concilier l'objectif d'une production alimentaire de qualité avec celui de la préservation de l'environnement et des ressources naturelles.

**Prométerre** est l'association faitière vaudoise de défense professionnelle et de promotion des métiers de la terre et la Chambre d'agriculture du canton de Vaud. Outre la défense des intérêts généraux de l'agriculture vaudoise, **Prométerre** propose des services et du conseil aux exploitants agricoles et viticoles. Elle tient également le secrétariat d'organisations professionnelles et assume des mandats publics. **Prométerre** compte env. 3600 membres individuels, 33 organisations sectorielles et plus de 120 collaborateurs. Son siège est à la Maison du Paysan, à Lausanne.

Renseignements complémentaires

M. Luc Thomas, directeur, 079 779 30 83, [l.thomas@prometerre.ch](mailto:l.thomas@prometerre.ch)

M. Claude Baehler, président, 079 274 00 61, [c.baehler@prometerre.ch](mailto:c.baehler@prometerre.ch)

[www.facebook.com/prometerre](https://www.facebook.com/prometerre)